

Séance du 18 MAI 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze mai deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance publique, salle de la mairie, le dix-huit mai deux mil vingt-deux à vingt heures trente minutes sous la présidence de Monsieur CERBELLE Régis, Maire.

Etaient présents : M. BAUCHET Michel – M. CERBELLE Régis – M. CHAUVEAU Michel – M. DELISLE Gilles M. GORGET Yannick - MME HAREAU Claire - M. HORPIN Elie - M. LANCELEUR Jérôme - M. LEGUY Antoine MME LEMAITRE Jacqueline – M. LEMAITRE Paul-Adrien – M. LESIEUR Yannick - MME ROBERT Stéphanie

Absente excusée : Mme BERTIN Aurélie–

Secrétaire de Séance : M. BAUCHET Michel

Nombre de Membres : **En exercice** : 14 **Présents** : 13 **Votants** : 13

ORDRE DU JOUR

Décision en matière de droit de préemption urbain,
Demande d'achat d'une parcelle de terrain communal,
Décision modificative budgétaire BP 2022 Commune,
Projet parc photovoltaïque,
Feu d'artifice,
Tours de gardes aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022,
Comptes rendus des commissions,
Questions diverses

Lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, adopté à l'unanimité des membres présents.

Information sur le Droit de Préemption Urbain

Monsieur CERBELLE indique que la déclaration d'intention d'aliéner a été reçue en mairie, il s'agit du bien suivant :

- AC 192 – 6 Rue du Pont Aubry

Et informe le conseil municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption, comme le souhaitait le conseil municipal.

Délibération N° 2022-05-D01– DEMANDE D'ACHAT D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur CHEVREUIL Jean-Pierre a fait une demande afin d'acheter une partie de terrain communal qui longe sa propriété (rue des Murs), il s'agit de la parcelle AC 309 d'une superficie de 561 m². M. CHEVREUIL ne veut en acquérir que la moitié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De vendre une partie de la parcelle AC 309 à Monsieur Jean-Pierre CHEVREUIL,
- Que le prix au m² sera de 10 €uros,
- Que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de Monsieur Jean-Pierre CHEVREUIL,
- De mandater Monsieur LE MAIRE afin de signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Délibération N° 2022-05-D02 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1 BP 2022 COMMUNE

En 2021, la commune a encaissé la somme de 2072 € au titre du produit des amendes de police sur la compte 1332, le trésor public demande à ce que cette somme soit imputée au compte 1342, il faut donc décider de la décision modificative suivante :

Dépenses : Compte 1332 : + 2072 €

Recettes : Compte 1342 : + 2072 €

Le conseil municipal valide cette décision à l'unanimité.

Délibération N° 2022-05-D03 – Vote des subventions 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et procédé à un vote (11 pour et 2 abstentions), décide des subventions suivantes pour 2022 :

LISTE DES ASSOCIATIONS	Montants 2022
La Batterie Fanfare La Chantenaysienne	600 €
Union Sportive de Chantenay	600 €
Foyer Rural	200 €
Association des Parents d'élèves du SIVOS	250 €
Association de Pêche La Sabolienne	50 €
ACAFN	50 €
La pétanque chantenaysienne	100 €
Association de Sauvegarde du Patrimoine	720 €
Don du sang Loué/Brulon	50 €
Comité de la bonne humeur	2 370 €
GIDON	436.50 €
Club Fripounets/perlins	150 €
Chantenay en scène	150 €
Association VAZA	750 €
Comité D'animation	2 000 €
JSP Brûlon/Chantenay	750 €

Une décision modificative est nécessaire (qui sera ajoutée à la délibération 2022-05-D02), à savoir :

Cpte 6574 + 300 €

Cpte 615228 : - 300 €

OBJET – PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE

La société EREA INGENIERIE a envoyé un courrier concernant un projet de centrale photovoltaïque sur la commune au lieu-dit « Le Carrefour », un terrain d'environ 3 ha, et cette société voudrait avoir l'avis du conseil municipal. Un débat est ouvert, le conseil municipal ne s'oppose pas au projet mais ne souhaite pas rencontrer la société, il faudrait tout de même recueillir l'avis de MME ET M. GEORGES qui habitent au Carrefour.

Les retombées fiscales seront étudiées.

OBJET – FEU D'ARTIFICE

C'est l'entreprise PYRO CONCEPT qui fera le feu d'artifice le 02 juillet 2022 pour un montant de 2 394 €.

OBJET – TOURS DE GARDE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

PREMIER TOUR LE DIMANCHE 12 JUIN 2022

8 H à 10 H 30 : Michel CHAUVEAU – Yannick LESIEUR

10 H 30 à 13 H 00 : Claire HAREAU – Michel BAUCHET

13 H 00 à 15 H 30 : Stéphanie ROBERT – Antoine LEGUY – Jacqueline LEMAITRE

15 H 30 à 18 H 00 : Elie HORPIN – Gilles DELISLES

DEUXIÈME TOUR LE DIMANCHE 19 JUIN 2022

8 H à 10 H 30 : Michel CHAUCHEAU – Yannick LESIEUR – Jérôme LANCELEUR

10 H 30 à 13 H 00 : Claire HAREAU – Joël GILLET – Christian CHANAL

13 H 00 à 15 H 30 : Antoine LEGUY – Jacqueline LEMAITRE

15 H 30 à 18 H 00 : Gilles DELISLES – Michel BAUCHET

OBJET – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

- VACTEL/Tourisme : les travaux du camping avancent et les jeunes sont recrutés pour cet été. Pour le bungalow de la plage : la plateforme est réalisée, la livraison des locaux se fera fin juin. Le camping sera ouvert du 1^{er} juin au 30 septembre. Il est prévu d'acheter du matériel pour les nouveaux locaux.
- Génération solidarité : le conseil municipal des jeunes organise le vendredi 24 juin une balade botanique animée par Pierre CARRET. 9 jeunes sont inscrits pour le chantier argent de poche du mois de juillet.
- Fleurissement, patrimoine et environnement : les jardinières sont installées depuis ce jour. La visite de la commission régionale aura lieu le 22 juin à 10 h 45 pour évaluer le fleurissement de la commune, la 3^{ème} fleur est visée.
- Travaux : l'appel d'offres pour la maison médicale va être lancé par LBN Communauté sous peu. Pour le bâtiment SOLEWA est au ralenti, une réunion est organisée pour la pose des massifs en béton.
- Culture : pour la séance du cinéma du 23 juillet : M. BAUCHET va envoyer les propositions de films pour faire un choix. La veille aura lieu la ballade théâtralisée, et le marché nocturne aura lieu avant le film.

Fin de la séance à 22 h

Prochain conseil municipal : le 05 juillet 2022 à 20 h 00

Séance Du 18 mai 2022 – délibérations prises du N° 2022-05-D01 au 2022-05-D03

N° de délibération	Objets
N° 2022-05-D01	Demande d'achat d'un terrain communal
N° 2022-05-D02	DM 1 BP 2022 COMMUNE
N° 2022-05-D03	Vote des subventions 2022

Noms et prénoms des membres présents	Signatures
CERBELLE Régis	
BAUCHET Michel	
CHAUVEAU Michel	
HORPIN Elie	
BERTIN Aurélie	Absente excusée
DELISLE Gilles	
GORGET Yannck	
HAREAU Claire	
LANCELEUR Jérôme	
LEGUY Antoine	
LESIEUR Yannick	
LEMAITRE Jacqueline	
LEMAITRE Paul-Adrien	
ROBERT Stéphanie	